

# MAIRIE DE PUY-DU-LAC



## DEUX ENQUÊTES PUBLIQUES EN COURS

Les 4 prochaines semaines seront déterminantes pour l'avenir de Puy-du-Lac : c'est suite à ces enquêtes publiques que le préfet autorisera ou non les deux projets de parcs éoliens. Il est important pour tous les Puy-laquois de s'informer sur les deux dossiers et de se positionner nombreux en faveur ou en défaveur de ces deux projets industriels qui prévoient l'implantation de 8 aérogénérateurs de 150m au coeur de notre village. Chacun est libre de se positionner en fonction des impacts humains ou environnementaux, sans condition d'âge, d'adresse ou de qualité, autant de fois que nécessaire. Le respect des positions de chacun et de la libre expression est une condition indispensable à la démocratie, aussi la municipalité appelle tous les habitants à s'exprimer, dans le calme et le respect mutuel.

Pour vous informer : les deux dossiers sont consultables en mairie aux horaires d'ouverture habituels et sur internet. Pour vous exprimer : M. Jean-Pierre Bordron, le commissaire-enquêteur, répond à vos questions et recueille les avis favorables ou défavorables lors de permanences régulières qui se termineront le 14 octobre. Jusqu'à cette date, vous pouvez également exprimer votre avis par courrier postal ou déposé en mairie, par mail ou sur un registre dématérialisé sur internet. Tous les avis exprimés figureront dans ce registre physique et dématérialisé pour permettre au commissaire enquêteur de connaître les avis du public. Il ne s'agit en rien d'être pour ou contre les éoliennes, les opinions de chacun sont libres et sont toutes respectables. Il s'agit de se positionner favorablement ou défavorablement d'un point de vue personnel, sur les deux projets instruits à Puy-du-Lac, en fonction des informations recueillies dans les dossiers. Soyez précis : par exemple, l'éolienne E6 du parc nord sera à telle distance de votre habitation et vous impactera directement. Ce sont les impacts précis que ces 8 éoliennes de 150m auront sur votre vie personnelle, sur l'environnement, sur le paysage (etc) qui font l'objet de deux enquêtes publiques.



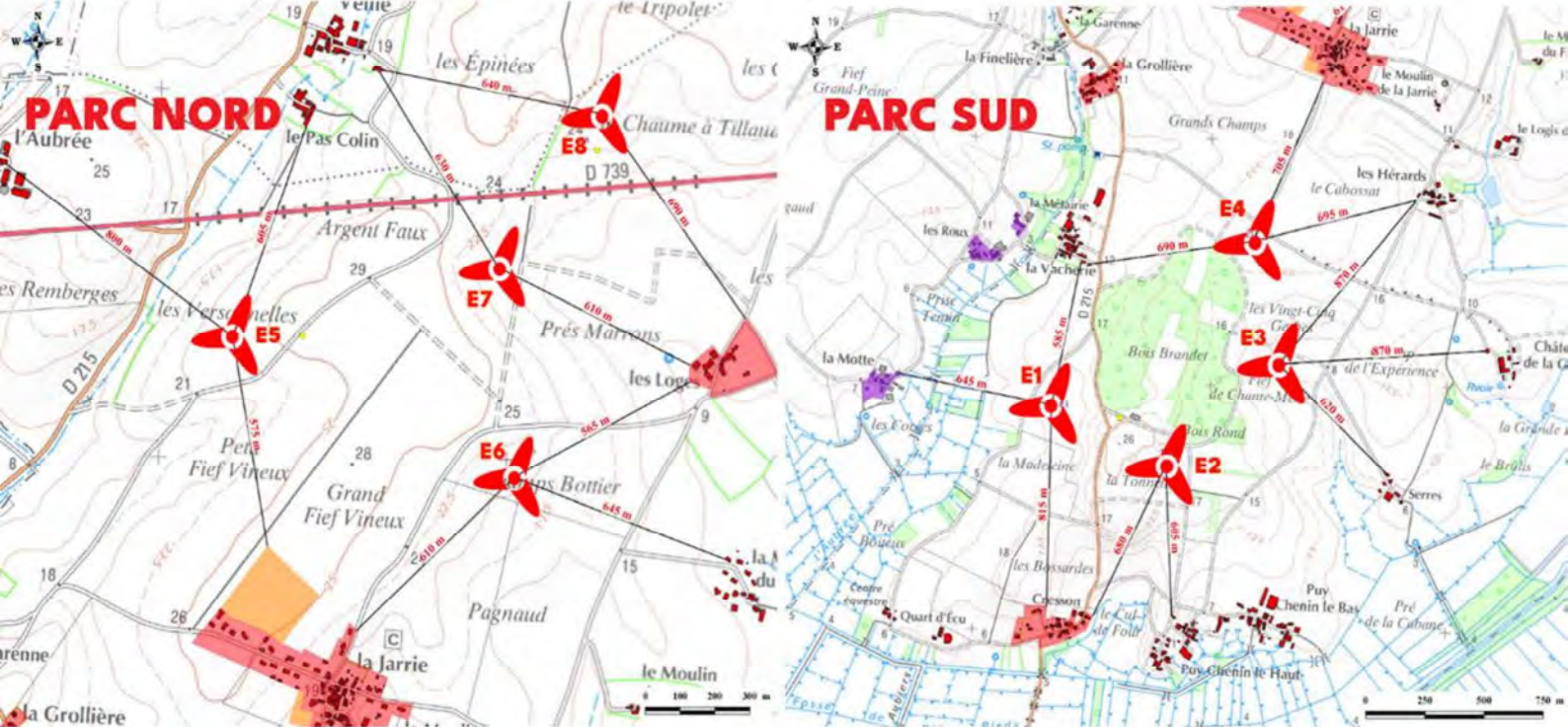
Le 4 septembre dernier, 150 personnes ont assisté à la réunion d'information organisée par l'Association Bien Vivre à Puy-du-Lac. Élus locaux, parlementaires, experts et habitants de la commune ou des communes limitrophes ont attentivement débattu des enjeux, des risques, des nuisances, de l'historique des deux projets éoliens de Puy-du-Lac. Questions et réponses ont démontré la complexité du dossier et la nécessité absolue pour les habitants de s'informer précisément sur les impacts que pourront générer la présence de 8 éoliennes de 150m sur notre commune pendant 40 ans. Les idées reçues ne sont plus de mise.

## PLUSIEURS POSSIBILITÉS POUR VOUS INFORMER

**CONSULTEZ LES DEUX DOSSIERS EN MAIRIE** les lundi 8h30-12h30, mardi 15h-18h, mercredi 9h-12h et 14h-16h, vendredi 8h30-12h30 **CONSULTEZ LES DEUX DOSSIERS SUR INTERNET** tapez [charente-maritime.gouv.fr](http://charente-maritime.gouv.fr) > aller dans politiques publiques > Environnement > Consultation du public > enquêtes publiques en cours > Puy-du-Lac Nord et Sud.

## POUR VOUS EXPRIMER

**ÉCRIVEZ UN COURRIER OU UN MAIL SUR CHAQUE PROJET** en indiquant clairement votre avis sur le «parc éolien Puy-laquois nord» et sur le «parc éolien Puy-laquois sud» à l'attention de M. Jean-pierre BORDRON (Commissaire-enquêteur) : Mairie de Puy-du-Lac, La Jarrie 17380 Puy-du-Lac / ou à l'adresse mail : [pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr](mailto:pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr)  
**ÉCRIVEZ DIRECTEMENT VOS OBSERVATIONS SUR INTERNET SUR LES DEUX REGISTRES DEMATERIALIZED :**  
[www.registre-dematerialise.fr/2024](http://www.registre-dematerialise.fr/2024) (sur le projet SUD) et [www.registre-dematerialise.fr/2009](http://www.registre-dematerialise.fr/2009) (sur le projet NORD).  
**VENEZ AUX PERMANENCES DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR :** mar. 22 sept. de 15h à 18h / lun. 28 sept. de 9h à 12h / ven. 2 oct. de 17h à 20h / sam. 10 oct. de 9h à 12h / mer. 14 oct. de 14h à 17h pour poser vos questions, lui remettre vos courriers, vos documents, ou écrire sur les registres dans le respect des gestes barrières (port du masque obligatoire).



## OÙ EN SOMMES NOUS AUJOUR'HUI ?

Notre municipalité élue le 15 mars dernier n'a jamais caché son opposition unanime aux deux projets éoliens jugés inadaptés à notre commune. La légitimité démocratique nous oblige d'ailleurs à nous positionner conformément aux engagements pris, c'est le souhait d'une majorité des habitants. Nous avons donc hérité d'un dossier administratif en fin d'instruction, reçu cet été. Nous avons aussi hélas hérité d'un bail emphytéotique entre la commune et le promoteur (pour le projet d'éolienne E8 situé sur le parc nord, bail qui n'a pas fait l'objet d'une délibération spécifique du conseil précédent, et contre lequel un recours serait possible mais difficile). Aujourd'hui la mairie se doit d'assurer la bonne tenue administrative de l'enquête publique. En parallèle, nous prenons enfin connaissance de toutes les pièces des deux dossiers. Et à ce stade, le moins que l'on puisse dire c'est que ces deux projets cumulent de graves faiblesses :

- ❶ L'absence totale de concertation préalable avec la population, qui a été mise devant le fait accompli en 2017.
- ❷ L'absence de concertation avec le conseil précédent, qui n'avait voté qu'une simple étude de faisabilité en 2016 et qui a rejeté par la suite, à bulletin secret, l'utilisation des voies communales par le promoteur.
- ❸ Une configuration inadaptée à l'habitat de notre commune et à son PLU (20 hameaux situés tout autour des deux parcs qui seraient implantés au cœur de la commune)
- ❹ Des distances trop proches des habitations (en moyenne entre 500 et 700m) générant des nuisances visuelles, sonores, diurnes et nocturnes, mais aussi des nuisances pour la biodiversité du Bois Brandet (chauves-souris, oiseaux etc).
- ❺ Une trop grande proximité avec les zones naturelles protégées Natura 2000, ZNIEFF et ZICO qui sont un atout pour la biodiversité.
- ❻ Une atteinte irréversible au patrimoine historique, aux paysages et au développement touristique de Vals de Saintonge qui sont déjà saturés de parcs éoliens.
- ❼ Un préjudice pour l'image de notre commune et celle des communes avoisinantes directement impactées. L'identité rurale et champêtre de Puy-du-Lac est aussi menacée sur le plan culturel (le spectacle du Quart d'Écu)... Et ce pour les 40 prochaines années !

La liste est longue et les éléments que nous découvrons au fur et à mesure de l'étude des deux épais dossiers du promoteur nous surprennent, nous paraissent approximatifs, trompeurs, orientés et surtout incomplets. Faire face aux pouvoirs et aux moyens des industriels qui veulent s'installer à Puy-du-Lac est un travail colossal pour les élus d'une petite commune rurale comme la nôtre. Le caractère inintelligible de certaines parties des dossiers interroge également et sème le doute sur l'inconscience criante ou la naïveté des initiateurs de ces projets. Aussi, les délibérations défavorables votées à l'unanimité lors du dernier conseil devront être reprises prochainement, pour des raisons administratives mais aussi parce que de nouveaux éléments devront encore être pris en compte.

Pour finir, c'est l'identité même de notre commune qui semble être mise en jeu à travers ces deux projets industriels : le choix des Puy-laquois s'est porté vers une nouvelle équipe pour envisager ensemble notre avenir commun dans l'intérêt de tous. Ces deux projets éoliens instruits dans le plus grand secret en 2016 avec des propriétaires privés ont été la source du climat malsain qui a semé la discorde entre certains habitants et ce, bien avant les élections municipales. **Agissons en toute responsabilité pour l'avenir de notre commune dans l'intérêt général. Participez nombreux à ces enquêtes publiques ! C'est l'engagement des habitants pour défendre leur territoire qui fera la différence et qui nous l'espérons, conduira à l'échec de ces projets.** Des alternatives existent pour la transition énergétique, l'environnement est une préoccupation majeure, mais le vrai développement durable est aussi celui qui emporte l'adhésion de tous, la vraie écologie ne se fait pas contre les citoyens mais avec eux.